Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_140_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 30 septembre 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 30 septembre 2021

Le 07 octobre de l'année deux mille vingt et un à 18h30
à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P (visio)	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	E	Mme BONNETOT
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
CLAIR Jean-Georges	E	Mme CAUSSÉ	MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	E	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P (visio)	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	P	
SOUBELET Véronique	P (visio)		GIRAUDEAU Isabelle	P (visio)	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CLÉMENT, secrétaire de séance.

**** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent***

Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_140_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaire de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Vu la consultation préalable du comité technique lors de sa séance du 16 septembre 2021,

Vu l'arrêté communautaire n°20-12-P-725 fixant les lignes directrices de gestion de la Communauté de Communes de Montesquieu, à compter du 1er Janvier 2021.

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La présente délibération à vocation à actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de communes tel que :

- création de nouveaux emplois suite à plusieurs des mobilités externes (recrutements sur des grades différents), une réorganisation interne de services et à l'emploi d'un adjoint administratif affecté au pôle affaires générales et communication.
- création et suppressions d'emplois suite à des avancements de grade.
- création de deux emplois non permanent sous la forme de contrats de projet.

Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_140_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

Emplois permanents (mobilité interne et externe) :

- Décide de la création des emplois suivant à compter du 1er octobre 2021 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Puéricultrice hors classe	1	Sociale	A	35/35ème	Recrutement externe
Adjoint d'animation	1	Animation	C	35/35ème	Recrutement externe
Adjoint administratif	1	Administrative	C	35/35ème	Nouveau besoin
Assistant socio-éducatif de 2ème classe **Emploi de référent PLIE**	1	Sociale	A	35/35ème	Réorganisation interne des services

- Décide de la suppression des emplois suivant à compter du 1er octobre 2021 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint technique	1	Technique	C	35/35ème	Suite à appel à candidatures Recrutement sur un autre grade
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Réorganisation interne des services

Avancements de grade :

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1er décembre 2021 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	4	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade

Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_140_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rédacteur principal de 1ère classe	1	Administrative	B	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	3	Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade

- Décide de la suppression des emplois suivants à compter du 1er décembre 2021 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint administratif	1	Administrative	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Adjoint technique	4	Technique	C	35/35ème	Avancement de grade
Rédacteur principal de 2ème classe	1	Administrative	B	35/35ème	Avancement de grade
Éducateur de jeunes enfants de 1ère classe	3	Sociale	A	35/35ème	Avancement de grade

<u>Emplois non permanents</u> - Deux contrats de contrats de projets

1) Chargé de mission commerce et économie de proximité (manager de ville et de territoire) – agent de catégorie A – contrat de 2 ans

Suite à un financement Banque des Territoires dans le cadre du plan de relance, le manager devra développer et gérer les partenariats financiers stratégiques pour le développement du commerce, informer et accompagner les commerçants et artisans, dans les phases de création-reprise, développement, transmission d'activités.

2) Un ingénieur juriste en environnement spécialisé dans le domaine de la GEMAPI – agent de catégorie A – contrat de 2 ans

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, la CCM doit établir sa stratégie de gestion de l'endiguement des bords de Garonne. Le dossier de demande doit être déposé en juin 2023. Le juriste environnement accompagnera la collectivité dans les tâches administratives de préparation de la demande d'autorisation et notamment contacter l'ensemble des propriétaires pour permettre l'accès aux digues.

Envoyé en préfecture le 18/10/2021
Reçu en préfecture le 18/10/2021
Affiché le
ID : 033-243301264-20211007-2021_140_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/140

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Décide de la création de l'emploi suivant à compter du 1er octobre 2021 :

EMPLOI	NOMBRE	FILIÈRE/ CADRE D'EMPLOIS	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Chargé de mission commerce et économie de proximité (manager de ville et de territoire)	1	Administrative Attaché	A	35/35ème	Contrat de projet 2 ans
Un ingénieur juriste en environnement spécialisé dans le domaine de la GEMAPI	1	Administrative Attaché	A	35/35ème	Contrat de projet 2 ans

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,
- Précise que pour l'emploi de référent PLIE, celui ci pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recrutés par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, le niveau de recrutement des agents devront correspondre aux conditions d'accès au concours externe et la rémunération des agents seront déterminées par rapport au grade des emplois indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale,
- Indique que pour la rémunération des deux contrats de projet, la rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience,
- Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 7 octobre 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU 1331

Signé par : Bernard Fath
Date : 18/10/2021
Qualité : Parapheur President Montesquieu